



Service de médecine nucléaire

Numéro d'identification  
INFO 7

Numéro de version  
1

Date d'entrée  
en vigueur  
20/02/2013

Page  
1

LA SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE

## INFORMATIONS CONCERNANT L'EXAMEN DE SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE

Pour cet examen, vous ne devez pas être à jeun . Il est destiné à voir si vous avez une embolie pulmonaire.

Lors de votre arrivée, vous commencerez par faire un aérosol dans lequel un produit traceur inodore aura été ajouté. Après avoir respiré pendant approximativement 5 minutes le produit, vous serez allongé sur la table de la caméra. La camera tournera autour de vous pendant 4 minutes. Vous pouvez respirer librement. Vous aurez le visage en dehors de la camera, celle-ci étant centrée sur vos poumons.

Après cela, un infirmier vous fera une injection intraveineuse dans le pli du bras d'un produit qui permet de voir les vaisseaux des poumons. Vous resterez couché pour cela sur la table d'examen.

La camera tourne une seconde fois autour de vous pendant 4 minutes. L'examen est alors terminé et vous pouvez vous lever. Il n'y a pas d'effet secondaire à craindre.

Le jour de l'examen, vous venez directement en médecine nucléaire muni de la demande d'examen, signée du médecin et de votre carte d'identité pour l'inscription. A noter que l'examen peut-être réalisé chez la femme enceinte en cas d'absolue nécessité et uniquement en adaptant les doses des produits traceurs. Signalez-nous donc si vous êtes enceinte ou susceptible d'être enceinte. L'allaitement doit être suspendu durant 12 heures.

Si vous avez des questions relatives au déroulement de l'examen, n'hésitez pas à nous appeler au 061/240138 (service de médecine nucléaire de Bastogne) ou au 084/219232 (service de médecine nucléaire de Marche).

Dr LONDON Virginie